**Convention d’indivision**

**Entre les soussignés :**

Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), né(e) le (date de naissance) à (lieu de naissance) et domicilié(e) au (adresse complète),

Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), né(e) le (date de naissance) à (lieu de naissance) et domicilié(e) au (adresse complète),

Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), né(e) le (date de naissance) à (lieu de naissance) et domicilié(e) au (adresse complète),

(Etc.)

Ci-après nommés « les indivisaires ».

Selon les conditions prévues par l’article 1873-1 du Code civil, il est conclu entre les indivisaires la présente convention d’indivision portant sur les biens désignés dans l’acte, avec pour proportions suivantes :

* Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), pour (préciser la portion) ;
* Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), pour (préciser la portion) ;
* Madame/Monsieur (Indiquer Nom Prénom), pour (préciser la portion).
* (Etc.)

**I. Désignation des biens**

Les biens soumis à l’indivision objet de la présente sont désignés tels que :

* (Préciser les caractéristiques du bien n°1) ;
* (Préciser les caractéristiques du bien n°2) ;
* (Préciser les caractéristiques du bien n°3) ;
* (Etc.)

**II. Charges et conditions**

La présente convention est conclue entre les indivisaires pour une durée de (préciser). Conformément à l’article 1873-5 du Code civil, chacun des co-indivisaires dispose de la possibilité de désigner un gérant. Chacun des co-indivisaires dispose également d’un droit de préemption et du substitution en cas d’aliénation de tout ou partie des droits d’un indivisaire, dans le respect des mesures précisées par l’article 1873-12 du Code civil.

Fait à (Ville), le (Date),

Signatures